

plus de 3,200 mètres carrés, sans compter quelques groupes isolés à 258, 400, 700 et même 1,300 mètres de distance de la masse principale. Une douzaine seulement de ces sépultures étaient encore apparentes entièrement, la plupart ayant été nivelées depuis l'époque (1813) où ces terrains, anciens communaux, avaient été livrés à la culture. Celles qui étaient encore visibles se présentaient sous l'aspect de mamelons circulaires de dimension et de hauteur à peine sensibles; seul le tumulus de Riottiers formait un massif conique d'environ 3 mètres de hauteur et 100 mètres de superficie (P. J., n° 24). Ces dimensions qui le distinguaient des *tola* du plateau, lui avait valu le titre de *poype*, terme employé dans notre région pour désigner des éminences comme on en trouve fréquemment dans le département, et qui sont soit de vastes tumuli, soit des buttes ayant été autrefois fortifiées.

Les quarante et un tumuli qui ont donné des résultats ont mis au jour des sépultures de deux genres différents : les unes les plus nombreuses, 37, par incinération, les autres, 4, par inhumation ; une, enfin, indiquait l'emploi des deux modes.

Cette dernière, d'un caractère tout à fait distinct des autres et située presque à l'extrémité du groupe principal (n° 29 du plan), se composait d'une fosse creusée à 2 mètres 75 au-dessous du sol ; elle était longue de 6 mètres, large de 3 mètres 40, et se trouvait divisée en deux compartiments distincts et inégaux, séparés par de longues, larges et minces pierres brutes dites de molasse, posées sur champ ; des pierres semblables et posées de même garnissaient les parois intérieures, de manière à former une sorte de caisse s'élevant jusqu'à 0,35 c. au-dessous du sol. Dans le plus petit des compartiments, tourné du côté du sud-est et